ACADÉMIE
ORCHESTRE DE PARIS
PHILHARMONIE

RECRUTEMENT POUR L'ACADÉMIE DE L'ORCHESTRE DE PARIS
INFORMATIONS ET REGLEMENT

INFORMATIONS

L'Orchestre de Paris et son directeur musical Klaus Mäkelä affirment leur ouverture internationale et leur ambition sociale et pédagogique en lançant la 3e saison de l'Académie de l'Orchestre de Paris. L'académie est ouverte aux jeunes musicien·nes majeurs de très haut niveau, de toutes nationalités, qu'ils soient en fin d'études musicales au sein des établissements d'enseignement supérieur ou récemment diplômés.

La sélection à l'Académie d'Eté pour tous les pupitres (vents, percussions et cordes) sera faite sur dossier et vidéos.

Chez les cordes, les candidatures sélectionnées pour l'Académie d'Eté et ayant retenu l'attention du comité de sélection seront invitées à participer aux auditions pour **l'Académie Studio** à la Philharmonie de Paris pendant la première semaine d'avril 2026.

- **L'Académie d'Été – 1er au 6 septembre 2026 inclus - Prévoir arrivée le 31 août**

L'académie d'été accueillera 45 jeunes instrumentistes de très haut niveau répartis comme suit :

- 14 violons
- 5 altos
- 4 violoncelles
- 3 contrebasses
- 1 flûte et 1 flûte jouant le piccolo
- 1 hautbois et 1 hautbois jouant le cor anglais
- 1 clarinette et 1 clarinette jouant la clarinette basse
- 2 bassons
- 3 cors - grave et aigu
- 2 trompettes
- 2 trombones
- 1 tuba
- 1 timbales
- 2 percussions

Académie de l'Orchestre de Paris : académie@orchestredeparis.com

Cette session d'orchestre intensive de 6 jours se déroulera entre le 1er et le 6 septembre 2026 inclus dans les espaces de la Philharmonie de Paris ; elle sera encadrée par des musiciens de l'Orchestre de Paris et dirigée par le chef Klaus Mäkelä, directeur musical de l'Orchestre de Paris et la cheffe Olha Dondyk, lauréate Maestra 2024.

Les tuteurs·ices (solistes et tuttistes de l'Orchestre) joueront aux côtés des académicien·nes, alternant tutti et partielles. Ce format permettra aux académicien·nes d'été de préparer un programme ambitieux, incluant la *3e symphonie de Saint-Saens* et la *3e symphonie* de Honegger, qui sera donné en concert à la Philharmonie de Paris le 6 septembre 2026 à 16h en Grande Salle Pierre Boulez. Le concert sera dirigé par Klaus Mäkelä, Directeur Musical de l'Orchestre de Paris, et Olha Dondyk, lauréate Maestra 2024.

Les 5 lauréat·es sélectionné·es pour l'Académie Studio (cordes uniquement) doivent également participer à l'Académie d'Été.

Les frais d'hébergement et de repas seront pris en charge par l'Orchestre de Paris.
Une aide aux frais de voyage est disponible sur dossier.

L'Académie Studio - Janvier à juin 2027 inclus

L'Académie Studio accueille 5 jeunes instrumentistes de haut niveau aux pupitres des cordes répartis comme suit :

- 2 violons – pouvant jouer dans les pupitres de premiers et seconds
- 1 alto
- 1 violoncelle
- 1 contrebasse

Les académicien·nes Studio font partie de l'orchestre au même titre que les musiciens de l'Orchestre de Paris sur une durée totale de 6 mois. Ils ont un planning adapté alternant répétitions, concerts à la Philharmonie et à l'international, séances de préparation et travail individuel. Sur les semaines de préparation, ils bénéficient d'un accompagnement pédagogique complet par une équipe de tuteurs tuttistes et des solistes de leurs pupitres mais peuvent également bénéficier de séances de formation auprès des autres pupitres.

Dans un objectif d'insertion professionnelle, certaines séances de travail sont consacrées à la préparation de concours blancs : répertoire, extraits, gestion du stress… Ces concours auront lieu durant les six mois d'Académie Studio. Des activités annexes (musique de chambre, actions culturelles, ateliers de prévention des troubles musculo-squelettique etc.) sont également prévues selon le planning, les besoins des académiciens et l'équilibre du temps de travail individuel.

Le planning des académicien·nes est fixé en amont et établi en fonction de celui de l'orchestre. Mis à part les séances individuelles avec tuteur, le planning est commun à tous les académicien·nes.

Les académicien·nes Studio auront la chance de donner environ 30 concerts à la Philharmonie de Paris mais également dans des grandes salles européennes.

Les académicien·es Studios sont embauchés en CDD et perçoivent une rémunération calculée à partir de la grille salariale de l'Orchestre de Paris.

RÈGLEMENT

1. Sélection

- **Académie d'Eté** : La sélection des académicien·nes se déroulera uniquement par dossier et vidéos.

Vents et percussions : Les candidat·es sélectionné·es recevront une réponse par mail avant mi-mars 2026 au plus tard

Cordes : Les candidat·es sélectionné·es en cordes recevront une réponse par mail avant mi-février 2026.

- **Académie Studio** : Cordes seulement

Les candidatures sélectionnées pour l'Académie d'Eté et ayant retenu l'attention du comité de sélection seront invitées à participer aux auditions pour **l'Académie Studio** à la Philharmonie de Paris pendant la première semaine d'avril 2026.

Les candidats recevront le programme des auditions en même temps que leur convocation à l'Académie d'Eté à laquelle ils doivent obligatoirement participer.

2. Modalités d'inscription

- L'Académie est ouverte aux candidat·es français et étrangers de haut niveau
- Les candidat·es doivent être majeurs (18 ans et plus), en cours d'études musicales ou ayant terminé leurs études supérieures de musique
- Les candidat·es ne doivent pas être titulaires permanents dans un orchestre symphonique professionnel
- Les candidat·es vents doivent être disponibles pendant toute la période de l'Académie d'Été
- Les candidat·es cordes doivent être disponibles pendant toute la période de l'Académie d'Été et l'Académie Studio au moment de l'audition
- Maîtrise du français ou de l'anglais obligatoire

Pour concourir, tout candidat·es devra impérativement adresser à l'Administration de l'Orchestre de Paris, les cinq pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription en ligne
- Une copie de son passeport ou carte d'identité européenne en cours de validité
- Des vidéos séparés de chaque extrait du programme de pré-sélection de votre instrument
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Les candidat·es désireux·ses de participer à ce concours devront remplir le formulaire d'inscription en ligne sur notre site et envoyer les documents et vidéos ci-dessus via le formulaire d'inscription avant le 9 janvier 2026 à minuit.

3. Instructions pour les vidéos

Ces instructions permettent de minimiser les risques de problèmes techniques et d'assurer que le format de votre enregistrement soit pris en compte par le jury

- Seules les vidéos seront acceptées pour ces pré-sélections.
- Nous encourageons les candidat·es à soumettre des enregistrements vidéos de qualité, cependant nous acceptons les vidéos prises avec un smartphone, une tablette etc.
- Les vidéos devront être faites en une prise, sans montage ou post production afin de reproduire les circonstances d'une audition live.
- Merci de ne pas parler sur ces vidéos.
- La vidéo doit être prise avec une seule caméra et les candidat·es doit être visible de la tête aux pieds durant l'intégralité de l'enregistrement. Assurez-vous que vos deux mains sont également bien visibles.
- Merci de laisser une horloge, un réveil ou un chronomètre bien visible dans le champ de la caméra afin de prouver l'absence de montage.
- Merci de filmer dans une pièce présentant une acoustique sèche ou medium (**pas de réverbération du son)**
- Les candidatures ne respectant pas ces conditions ne seront pas prises en compte
- Votre enregistrement doit exactement correspondre aux extraits demandés (voir programme des vidéos)

Vous pouvez télé verser directement votre vidéo dans le formulaire ou partager un lien (YouTube par exemple)

Tutoriel YouTube :

- Créez un compte YouTube
- Créez une chaine YouTube
- Cliquez sur le bouton « créer une vidéo » en haut de l'écran, il s'agit d'une icône ressemblant à une caméra. Dans le menu déroulant, sélectionnez « télécharger une vidéo »
- La page de téléchargement devrait apparaître. En dessous du « sélectionner le document à télécharger », cliquez sur « public » et choisissez le niveau de visibilité que vous souhaitez pour votre vidéo – tout le monde peut voir une vidéo publique mais vous pouvez la mettre en tant que « non référencée » (toujours visible mais uniquement par les personnes disposant d'un lien direct), une vidéo privée ne peut être visible qu'uniquement par vous-même
- Cliquez sur la grande flèche afin de choisir le document vidéo, ou bien faites simplement glisser le document sur la page
- Durant le téléchargement de la vidéo, vous pouvez entrer un titre et une description
- Cliquez sur « publier » pour terminer la procédure. Vous pouvez publier la vidéo pendant son téléchargement ou bien attendre que le téléchargement soit terminé mais sans cliquer sur « publier » la vidéo ne sera pas mise en ligne

4. Disponibilité

Les candidat·es s'engagent à être disponible sur les périodes :

- L'Académie d'Été - 1 au 6 septembre 2026 inclus
- Pour les cordes - si vous cochez votre intérêt pour l'Académie Studio ;
    - 1e semaine avril 2026 (auditions à la Philharmonie de Paris)
    - Participation à l'Académie d'été 2026
    - Janvier à juin 2027 inclus

5. Informations complémentaires / frais, voyages et rémunération.

Académie d'Eté :

- Les frais de séjour (hébergement et repas) seront pris en charge par l'Orchestre de Paris pour tous les participant·e.s

- Les frais de transports sont à la charge des candidat·es (Possibilité de demander une aide financière, voir clause n°6).

Académie Studio : Cordes seulement

- Les frais d'hébergements et de voyages pour les auditions des pupitres de cordes sont à la charge des candidat·es (Possibilité de demander une aide financière, voir clause n°6)

- Lors des auditions de l'Académie Studio (cordes uniquement), le 1er tour est éliminatoire

- Les lauréats·es de l'Académie Studio percevront une rémunération calculée à partir de la grille salariale de l'Orchestre de Paris. Les frais de séjour et de déplacement ne seront donc pas pris en charge par l'Orchestre de Paris.

6. Aides financières.

Il est possible de faire une demande d'aide financière auprès de l'Orchestre de Paris pour les candidat·es n'ayant pas les moyens financiers de se rendre à l'Académie d'Été et/ou aux auditions de l'Académie Studio.
Cette aide est attribuée sur des critères sociaux et artistiques.
Elle comprend les frais de transport (hors déplacements sur Paris) pour :

- L'Académie d'été (les frais d'hébergement et de repas étant pris en charge pour tous les candidat·es)

- Auditions de l'Académie Studio . Les frais d'hébergement peuvent également être pris en charge.

L'aide ne prévoit pas de prendre en charge les frais liés à l'Académie Studio puisque les lauréat·es sélectionné·es sont rémunérés et sous contrat à durée déterminée avec l'Orchestre de Paris.

Pour toute demande d'aide financière les candidat·es doivent impérativement joindre les pièces suivantes à leurs candidatures via le formulaire :

- Une lettre de motivation détaillant les raisons (revenus, loyer, frais de scolarité, bourses) pour lesquelles cette aide leur est nécessaire.
- Au moins deux documents récent indiquant votre situation financière (exemple : avis d'imposition, preuve de revenu sur les 6 derniers mois ou ceux de vos parents, extraits bancaires, etc.) et d'autres documents que vous considérez utile.

Notez bien qu'il est possible que votre candidature à l'académie soit retenue à l'issue des présélections mais que nous ne puissions répondre positivement à votre demande d'aide.

7. **Programmes des vidéos (les partitions seront téléchargeables sur notre page de recrutement en ligne** https://www.orchestredeparis.com/fr/page/96/**)**

Violon :

- **Vidéo 1** : MOZART, *Concerto pour violon en Ré majeur K.218* – 1er mouvement jusqu'à la mesure 145. Avec ou sans piano, édition au choix. **OU**
  MOZART, *Concerto pour violon en La majeur K.219* – 1er mouvement jusqu'à la mesure 139. Avec ou sans piano, édition au choix.
- **Vidéo 2** : STRAUSS, *Don Juan* - violon 1 - début jusqu'à la 13e mesure de [C]

Alto :

- **Vidéo 1** : BACH, *3e partita pour violon BWV 1006* - transcription pour alto - *Loure* - avec la première reprise.
- **Vidéo 2** : STRAUSS, *Don Juan* - du début à 5 mesures avant la lettre [D] (1er temps) (Edition Peters)

Violoncelle :

- **Vidéo 1** : BACH, *Suite N° 6 pour violoncelle BWV 1012* - *Gigue* - sans reprises
- **Vidéo 2** : STRAUSS, *Une vie de héros* - 1ere page

Contrebasse :

- **Vidéo 1** : DESENCLOS, *Aria et Rondo* - uniquement l'Aria - avec piano, édition Leduc.
- **Vidéo 2** : BEETHOVEN, *Symphonie n° 5* - Scherzo - sans reprise

Flûte :

- **Vidéo 1** : MOZART, *Concerto en sol pour flûte* - 1e mouvement – exposition, édition au choix, avec ou sans piano
- **Vidéo 2** : RAVEL*, Daphnis et Chloé* - Chiffre [176] au chiffre [179]
- **Vidéo 3** MENDELSSOHN, *Le Songe d'une nuit d'été* - Scherzo - mesure 338 à la fin
- **Vidéo 4** : STRAVINSKY, *Petrouchka* – début au chiffre 7 / du chiffre 60 au chiffre 61

Flûte et Piccolo :

- **Vidéo 1** : MOZART : *Concerto en sol pour flûte* - 1e mouvement – exposition, édition au choix, avec ou sans piano
- **Vidéo 2** : RAVEL : *Daphnis et Chloé* - Chiffre [176] au chiffre [179]
- **Vidéo 3** MENDELSSOHN : *Le Songe d'une nuit d'été* - Scherzo - mesure 338 à la fin –
- **Vidéo 4** : STRAVINSKY, *Petrouchka* – FLUTE – du début au chiffre 7 / du chiffre 60 au chiffre 61
- **Vidéo 5** : ROSSINI, Semiramide Overture – PICCOLO - 3 extraits
- **Vidéo 6** *: S*HOSTAKOVICH*, symphonie n. 6* – 1st Mouvement – extrait

Hautbois :

- **Vidéo 1 :** TELEMANN, *Fantaisies pour flûte sans basse* – transcription pour hautbois, N° 3, 6 or 8, sans reprises
- **Vidéo 2** : STRAVINSKY, *Suite Pulcinella* - Serenata, gavotte et variation 1 – premier hautbois – sans reprises
- **Vidéo 3** : RAVEL, *La valse* – du chiffre 18 au 20 / du 38 au 39

Hautbois et Cor anglais :

- **Vidéo 1 :** TELEMANN, *Fantaisies pour flûte sans basse* – transcription pour hautbois, N° 3, 6 ou 8, sans reprises
- **Vidéo 2** : STRAVINSKY, *Suite Pulcinella* - Serenata, gavotte et variation 1 – premier hautbois – sans reprises
- **Vidéo 3** : RAVEL*, La valse* - du chiffre 18 au 20 / du 38 au 39
- **Vidéo 4** : BERLIOZ, *Carnaval Romain* – COR ANGLAIS – Andante (du début jusqu'au chiffre 4)
- **Vidéo 5** : STRAVINSKY, *Petrouchka* – COR ANGLAIS – du chiffre 144 au 148

Clarinette :

- **Vidéo 1** : STRAVINSKY, *Three Pieces for Clarinete solo* - Clarinette en Sib (Edition Chester)
- **Vidéo 2 :** BEETHOVEN, *Symphonie n. 8* - 3me mouvement, Menuetto – Clarinette en Sib
- **Vidéo 3** : CHOSTAKOVITCH, *Symphonie n. 10* – de la levée de la mesure 194 à la mesure 198 – clarinette en La
- **Vidéo 4** : SAINT-SAENS, Symphonie n. 3 – 1er mouvement – de la mesure 254 à 378

Clarinette et Clarinette basse :

- **Vidéo 1** : STRAVINSKY, *Three Pieces for Clarinete solo* - Clarinette en Sib (Edition Chester)
- **Vidéo 2 :** BEETHOVEN, *Symphonie n. 8* - 3me mouvement, Menuetto – Clarinette en Sib
- **Vidéo 3 :** RAVEL, La valse – de 4 à 9 / de 36 à 39 / de deux mesures avant 63 à la cinquième mesure de 65 – CLARINETTE BASSE
- **Vidéo 4 :** SAINT SAENS, Symphonie n. 3 – de la mesure 254 à 276 – CLARINETTE BASSE

Basson :

- **Vidéo 1** : MOZART, *Concerto pour basson et orchestre en sib KV 191* – Allegro, mesures de 35 à 97 (sans piano)
- **Vidéo 2** : STRAVINSKY*, L'Oiseau de feu* – Berceuse –
- **Vidéo 3** : SAINT-SAENS, 3me Symphonie – 1er mouvement : de la mesure 37 à 89 / 327 à 380 / 2e mouvement : 21 à 108

Cor, aigu – les cornistes peuvent postuler pour aigu, grave ou les deux :

- **video 1** : SAINT-SAENS, *3me Symphonie* – 3me cor – de Q à R, 12 après R à 2 après S, 10 après V to X
- **video 2** : TCHAIKOVSKY, *5me Symphonie* – 1er cor – mesures de 8 à 28
- **video 3** : BEETHOVEN, *6me Symphonie* – 1er cor – 2me mouvement – mesures de 90 à 94 / de 253 à 257 – 3me mouvement – mesures de 132 à 162 – 4me mouvement – mesures de 5 à 9

Cor, grave – les cornistes peuvent postuler pour aigu, grave ou les deux :

- **video 1** : BEETHOVEN, *8me Symphonie* – 2me cor – mesures de 45 à 78
- **video 2** : MAHLER, *1re Symphonie* – 2me cor – de 4 mesures avant [2] à [3]
- **video 3** : WEBER, *Der Freischütz* - Ouverture – 2me cor – mesures de 9 à 25
- **video 4** : TCHAIKOVSKI, *4me Symphonie* – 2me cor – mesures de 169 à 201

Trompette :

- **Vidéo 1** : MOUSSORGSKY, *Tableaux d'une exposition* - première Promenade – du début au chiffre 2
- **Vidéo 2** : STRAVINSKY, *Petrouchka* - du chiffre 134 à 143
- **Vidéo 3** : WAGNER, *Parsifal* - Prelude – du début à la mesure 34

Trombone ténor – les trombonistes peuvent postuler pour Ténor, Basse ou les deux :

- **Vidéo 1** : MOZART, *Réquiem – Tuba mirum* – du début à la mesure 34
- **Vidéo 2** : ROSSINI, *La gazza ladra – Sinfonia* – mesures de 116 à 139 / de 276 à 291 / de 433 à 442
- **Vidéo 3** : WAGNER, *Walkyrie* – de la levée de [4] à trois mesures après [7]
- **Vidéo 4** : SAINT-SAENS, *Symphonie n°3* – 1er mouvement : de Q à deux après S
- **Vidéo 5** : SCHUMANN, *Symphonie n. 3* – ébut à la mesure 8 / mesures de 36 à 38

Trombone basse – les trombonistes peuvent postuler pour Ténor, Basse ou les deux :

- **Vidéo 1 :** WAGNER, *Walkyrie* – de la levée de la mesure 37 à la mesure 77
- **Vidéo 2 :** ROSSINI, *La gazza ladra – Sinfonia* – mesures de 116 à 139 / de 276 à 291 / de 433 à 442
- **Vidéo 3 :** SAINT-SAENS, *Symphonie n. 3* – 2e mouvement : de Z à AA / de 593 à la première mesure de FF
- **Vidéo 4 :** SCHUMANN, *Symphonie n. 3* – du début à la mesure 18

Tuba :

- **Vidéo 1 :** MAHLER, *Symphonie n. 2* – 1er mouvement, mesures de 325 à 329 incluse / de 143 à 162 / de 194 à 209 / de 379 à 402
- **Vidéo 2 :** WAGNER, *Walkyrie* – de la levée de 124 à 140
- **Vidéo 3 :** STRAVINSKY, *Petrouchka* – du chiffre 189 au chiffre 191 / du chiffre 240 au chiffre 242
- **Vidéo 4 :** MAHLER, *Symphonie n. 1* – 3me mouvement, mesures de 15 à 26

Timbales et percussions :

- **Vidéo 1 :** DELECLUSE, *Douze Etudes pour Caisse-claire* – étude n. 1 – Caisse claire
- **Vidéo 2 :** MARTYNCIOW, *Tour de main* – Tambour de basque
- **Vidéo 3 :** STRAVINSKY, *L'oiseau de Feu, Ballet* – de la mesure 309 à 312 / du chiffre 127 à une noire après 133 / du chiffre 146 à 149 - Xylophone
- **Vidéo 4 :** TCHAIKOVSKY, *Romeo et Juliette, ouverture* – de E à 6 avant F – Cymbales
- **Vidéo 5 :** DELECLUSE, *Vingt études pour timbales* – Timbales
- **Vidéo 6 :** BEETHOVEN, *Symphonie n. 1* – menuet – Extraits habituels recueil Probespiel für Pauken
- **Vidéo 7 :** TCHAIKOVSKY, *Symphonie n. 4* – 1er mouvement, 4 mesures avant T à V